



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 17 avril 2019

Communiqué de Presse

Vacances de printemps et week-end de Pâques : vigilance sur les routes

À la veille du week-end de Pâques et des départs pour les vacances de printemps, le préfet a demandé aux services de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale d'intensifier les contrôles routiers pour veiller au respect des règles de sécurité sur les axes routiers du département.

Ces opérations visent à prévenir et à sanctionner tous les comportements dangereux (dépassement, distance de sécurité, défaut de ceinture, usage du téléphone...), les excès de vitesses ainsi que les conduites addictives.

Cette période est généralement l'occasion de nombreux mouvements qui génèrent des flux de circulations importants. Le préfet invite les automobilistes à la plus grande vigilance et rappelle les conseils de prudence pour des déplacements sécurisés :

- Bien s'informer avant le départ des conditions de trafics et de l'état des routes
- Attacher la ceinture de sécurité de tous les passagers, à l'avant comme à l'arrière
- Respecter les limitations de vitesse
- Respecter les distances de sécurité entre les véhicules et les adapter à la densité du trafic et aux conditions météorologiques
- Prendre le volant reposé et faire des pauses régulières
- Ne pas consommer de l'alcool avant de prendre le volant

Chacun, en cette période de trafic intense est acteur et responsable de sa propre sécurité et de celle des autres : dans 90 % des accidents, il y a une transgression de la règle. Seul le respect de celle-ci permet d'éviter les drames de la route.

Depuis le début de l'année, 7 personnes sont décédées sur les routes de Dordogne. Le préfet appelle les conducteurs à plus de responsabilité.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
